

DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2022- 135

Séance du 30 novembre 2022

**REVALORISATION DES PARTICIPATIONS AUX MAISONS
D'ASSISTANTES MATERNELLES**

L'an deux mille vingt deux, le 30 novembre à 17h, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 25 novembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Valérie BERTIN, Céline COLLET-DUFAYS, Denis PRIOURET Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Claude BIALOUX, Didier TERNAT et Alain DETOLLE

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Messieurs Laurent LHERITIER et Alex SAINTRAPT

Rappel du contexte

Deux MAM sont de compétence communautaire à Felletin et Gentioux-Pigerolles. Les coûts de fonctionnement sont à la charge de la Communauté de Communes laquelle sollicite une participation mensuelle à chaque assistante maternelle. Cette participation est actuellement de 30 €.

Objet de la demande

Il s'agit de revoir la participation des assistantes maternelles au fonctionnement des MAM en tenant compte de l'inflation et des montants pratiqués alentours.

Il est ainsi proposé une augmentation allant progressivement à 40 €. Une nouvelle convention sera signée avec les assistantes maternelles de Gentioux-Pigerolles et un avenant avec les assistantes maternelles de Felletin.

Le Bureau du Conseil communautaire, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** une augmentation de la participation financière demandée aux assistantes maternelles passant de 30 € actuellement à 35 € au 1^{er} janvier 2023 et 40 € au 1^{er} juillet 2023,
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision notamment par la signature d'une nouvelle convention à la MAM de Gentioux-Pigerolles et d'un avenant à la MAM de Felletin.

Ainsi fait et délibéré le 30 novembre 2022 ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

28 DEC. 2022

La Présidente,
Valérie BERTIN

